JUIN 2008

N° 0027

Regard Béthemontois

Mairie de
Béthemont-la-Forêt
Rue de Montubois
Tel : 01 34 69 27 01
Fax : 01 34 08 07 25

SOMMAIRE

Page 3 L'EDITORIAL

Page 4 VIE LOCALE
- Horaires Mairie
- Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été
- Vous avez seize ans
- La Bibliothèque
- Fête du village

Page 5 AGENDA
- Rentrée scolaire 2008
- Vacances scolaire 2008/2009
- Calendrier des collectes des déchets

Page 6 VIE LOCALE
- Quelques conseils pour partir en vacances tranquilles
- Info plan canicule

Page 7 COMMUNAUTE DES COMMUNES
- Conseil Communautaire du 27 juin 2008

Page 8 INFO VIE DU CONSEIL MUNICIPAL
- Compte-rendu du 21 mai 2008
- Compte-rendu du 14 juin 2008

Page 9 INFO TRAVAUX
- Travaux d'assainissement
- Travaux de la Ruelle du Pressoir

Pages 10, 11 ACTIVITE DU C.C.A.S. VIE SCOLAIRE
- Sortie annuelle des aînés de Béthemont à la Roche Guyon

Page 12 VIE SCOLAIRE
- Kermesse des Ecoles du R.P.I.
- Soirée de fin d'année

Pages 13, 14 VIE LOCALE
- Les feux de la Saint Jean
- A.A.B. « Les abeilles »

Photographie de couverture : Paysage printanier de la Mairie de Béthemont-la Forêt

Rédaction, photos et impression réalisées par l'Equipe Municipale
Responsable Christele BRUNETTI

L'Editorial

Voici venu le temps des vacances ! Le moment idéal pour échapper au quotidien, se ressourcer et réfléchir sereinement à la rentrée de septembre et à toutes les actions que l'on souhaiterait entreprendre ou poursuivre.

Cela fait 4 mois que vous avez élu cette nouvelle équipe municipale qui s'est rapidement mise au travail pour mener à bien de nombreux dossiers.

Tout d'abord la municipalité reprendra activement avec la participation des riverains dés le mois de septembre le dossier de la ruelle du Pressoir avec pour objectif la réalisation des travaux tant attendu pour la fin de cette année.

Nous travaillons à la mise en place d'un site internet dédié à notre commune, qui permettra à tous de pouvoir s'informer et accéder facilement aux démarches administratives.

Je ne peux parler de dossier sans évoquer celui de l'assainissement. Aussi vous trouverez dans ce Regard Béthemontois un article qui vous expliquera en détail son évolution.

Par ailleurs je tiens à remercier les personnes qui se sont impliquées dans l'embellissement de notre village en y apportant une touche de couleurs avec la réalisation de ces magnifiques massifs fleuris.

A toutes les Béthemontoises et tous les Béthemontois, je vous souhaite, petits et grands, de passer quelques bons moments pendant ces grandes vacances afin d'être en forme à la rentrée

Le Maire,

Didier DAGONET

VIE LOCALE

Horaires Mairie

Horaires d'ouverture de la Mairie au public

Lundi :	09 h 15 à 12 h 30
Mardi :	09 h 15 à 12 h 30
Jeudi :	09 h 15 à 12 h 30
Vendredi :	09 h 15 à 12 h 30
	13 h 15 à 18 h 00
Samedi :	08 h 30 à 12 h 00

Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous tous les samedis matins de 09 heures à 12 heures.
Monsieur le Maire est disponible les mardis après midi, jeudis et samedis, matins, sur rendez-vous.

Ouverture de la Mairie durant les vacances d'été

La Mairie sera fermée du lundi 7 juillet au vendredi 23 juillet 2008 et du lundi 11 au dimanche 24 août.
Nous vous remercions de bien vouloir effectuer, vos démarches administratives (carte d'identité, passeport, déclaration de travaux, permis de construire, inscriptions scolaires et cantine,...) avant le lundi 7 juillet ou après le 24 août 2008.
Durant les périodes de fermeture, une permanence se tiendra les samedis 12, 19 et jeudi 17 juillet 2008 de 10 heures à 12 heures.
Permanence d'août : le jeudi 21 août et le samedi 23 août 2008 de 10 heures à 12 heures

Vous avez seize ans, c'est l'âge du recensement

Tous les jeunes Français, garçons ou filles nés en juillet, août et septembre 1992, doivent se faire recenser à la Mairie le mois d'anniversaire de leurs 16 ans. Cette démarche obligatoire facilite l'inscription sur les listes électorales mais permet surtout d'effectuer sa journée d'appel et de préparation à la défense exigée lors des concours ou examens d'Etat (baccalauréat, permis de conduire...). Pour vous faire recenser, présentez-vous à la Mairie muni d'une pièce d'identité et du livret de famille de vos parents.

La Bibliothèque

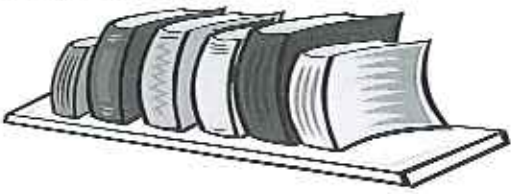

La bibliothèque de notre village sera fermée durant la période estivale à compter du mercredi 9 juillet Monsieur Claude POTIER notre bibliothécaire sera heureux de vous accueillir à nouveau le mercredi 10 septembre prochain.

Fête du village

Pensez dès maintenant à noter sur votre agenda la fête de notre village qui se déroulera le samedi 13 et dimanche 14 septembre prochain.
A l'occasion de ce week-end, diverses manifestations seront organisées fête foraine, repas champêtre, retraite aux flambeaux, feu d'artifice. Nous vous rappelons que cette manifestation est organisée par la municipalité de Béthemont-la-Forêt et les bénévoles au profit des écoles du R.P.I. Si vous souhaitez participer à l'organisation de la fête du village n'hésitez pas à nous rejoindre en vous renseignant auprès de la secrétaire de Mairie au : 01 34 69 27 01.

Rentrée scolaire 2008

La rentrée scolaire des élèves s'effectuera le mardi 2 septembre 2008 à 8h45 pour les classes maternelles et CP, à l'école de Béthemont-la-Forêt, 9 heures pour les classes de CE1 CE2, CM1 et CM2 à l'école de Chauvry.

Vacances scolaires 2008 / 2009

ZONE C
Bordeaux, Créteil, Paris, Versailles

Rentrée scolaire des élèves
Le mardi 02 septembre 2008

Vacances de la Toussaint
Du samedi 25 octobre 2008
au jeudi 06 novembre 2008

Vacances de Noël
Du samedi 20 décembre 2008
au lundi 05 janvier 2009

Vacances d'Hiver
Du samedi 14 février 2009
au lundi 02 mars 2009

Vacances de printemps
Du samedi 11 avril 2009
au lundi 27 avril 2009

Début des vacances d'été
Le jeudi 02 juillet 2009

Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués.

Calendrier des collectes des déchets

TRI-OR
Syndicat pour la collecte et le traitement des ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS
Les objets doivent toujours être sortis la veille du jour de ramassage au plus tôt à partir de 19h, et ne devront comporter ni gravats, ni déchets ménagers spéciaux, ni pneumatiques, ni végétaux, ni peintures, ni solvants.
La collecte aura lieu le mercredi 16 juillet, le mercredi 20 août, le mercredi 17 septembre et le 15 octobre.

COLLECTE SELECTIVE
Les déchets concernés sont : les bouteilles plastiques, les boîtes métalliques, les briques alimentaires, cartons, cartonnettes, les journaux, les magazines. Ces déchets doivent êtres secs et propres.
La collecte aura lieu tous les vendredis.

COLLECTE DU VERRE
Les bouteilles en verre, bocaux et flacons sans bouchon, couvercle et capsule.
La collecte aura lieu les mardis 08 et 22 juillet, 12 et 26 août, 09 et 23 septembre.

COLLECTE DES ORDURES MENAGERES
La collecte aura lieu tous les lundis et jeudis.

DECHETTERIES DU SYNDICAT
Les déchetteries de Viarmes et Champagne-sur-Oise vous accueillent du 1 mars au 31 octobre les lundis, mardis, mercredis, et vendredis de 9h/12h et de 14h/18h, les samedis de 9h/18h, les dimanches de 10h/16h; les jeudis et jours fériés les déchetteries sont fermées.

VIE LOCALE

Quelques conseils pour partir en vacances tranquilles

Cette année encore vous pouvez contacter la Gendarmerie Nationale de Mery-sur-Oise pour leurs signaler votre absence, dans le cadre de leurs patrouilles habituelles les gendarmes pourront assurer la surveillance de votre habitation.

Quelques conseils élémentaires s'imposent :

- Verrouillez portes et fenêtres ;
- Changez vos serrures en cas de vol ou de perte de vos clés, ou si vous venez de vous installer dans un nouveau logement ;
- N'inscrivez pas votre nom et adresse sur le trousseau de clés ;
- Eviter de laisser vos clés dans la boîte aux lettres ou dans les caches traditionnelles ;

La protection des biens :

- Ne gardez pas chez vous d'importantes sommes d'argent ;
- Répertoriez vos objets de valeurs, faites de même pour vos carnets de chèques, vos cartes de crédits et déposez les à votre banque.

En cas de longue absence :

- Mettez en lieu sûr vos objets de valeurs
- Laissez une apparence habituelle à votre maison. Pour cela, demandez à une personne de votre connaissance d'ouvrir et de refermer les volets chaque jour et de relever votre courrier.

Soyez aussi un bon voisin, surveillez les maisons inoccupées et n'hésitez pas à avertir la police de tout fait insolite ou présence suspecte. La prévention implique nécessairement l'adhésion et la participation de chacun.

Si vous souhaitez pendant votre absence estivale, la gendarmerie assurera des passages fréquents à votre domicile. Ce service gratuit vous permettra de partir en vacances plus sereinement.

A cette fin, une fiche de renseignement opération tranquillité vacance est à votre disposition à la fin de cette revue.

INFO » PLAN CANICULE »

Ce plan comporte 3 niveaux:

1- le niveau de veille saisonnière, automatiquement déclenché du 1er juin au 31 août.

2- le niveau de mise en garde et actions

3- le niveau de mobilisation maximale

Un numéro téléphonique canicule info service est à votre disposition (appel gratuit)

0 800 06 66 66

Ainsi que :

15 (SAMU)
18 (POMPIERS)
112 (POUR LES PORTABLES)

PRINCIPALES RECOMMANDATIONS :

- Évitez de sortir aux heures les plus chaudes(entre 11h et 18h)
- Vous devez boire beaucoup d'eau pour vous réhydrater **même si vous n'avez pas la sensation de soif.**
- Prévoir un ventilateur ou climatiseur dans une pièce de vie.
- Il faut maintenir fermés les volets, rideaux et les fenêtres tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure.
- Humidifiez vous le corps avec un gant de toilette ou brumisateur.
- Portez des vêtements en fibre naturelle (coton) et ample. N'oubliez pas le chapeau de soleil.

N'hésitez pas à contacter l'équipe du CCAS ainsi que le conseil municipal à la mairie au

01 34 69 27 01

Pour nous alerter des difficultés que vous pouvez rencontrer ou encore de celles qui pourraient affecter une personne de votre entourage.

SOYEZ VIGILANTS ET SUIVEZ CES QUELQUES RECOMMANDATIONS

BON ETE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

de la Vallée de l'Oise et des Trois Forêts

Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des 3 forêts

(Béthemont-la-Forêt, Champagne-sur-Oise, Chauvry, l'Isle-Adam, Parmain, Presles, Villiers-Adam)

Compte-rendu du Conseil Communautaire du 27 juin 2008

1. Compte administratif 2007

Le Conseil Communautaire a approuvé le compte administratif 2007 qui fait apparaître un résultat global de l'exercice de 551 407,20 €uros d'excédent soit en fonctionnement un excédent de 538 090,65 €uros et en investissement un excédant de 13 316,55 €uros. Les restes à réaliser au budget d'investissement s'élèvent à 41 859,76 €uros. Par conséquence le solde de clôture du budget 2007 est de 509 547,44 €uros.

2. Affectation des résultats 2007 au budget 2008

Les résultats de l'exécution du budget 2007 font ressortir un excédent au budget de fonctionnement de 538 090,65 €uros alors qu'il apparaît au budget d'investissement un excédent de 13 316,55 €uros hors restes à réaliser. En intégrant le résultat des restes à réaliser, le budget d'investissement se solde par un déficit de 28 543,21 €uros.

Le Conseil Communautaire approuve l'affectation d'une partie du résultat du budget de fonctionnement 2007 pour un montant de 28 543,21 €uros au budget d'investissement 2008.

3. Fond de concours voirie 2008

Le Conseil Communautaire a décidé d'accorder aux communes qui en ont fait la demande un fond de concours destiné à financer une partie des dépenses liées aux travaux d'investissement de voirie à hauteur de 20 % de la dépense Hors Taxes. Soit un montant total de 278 441,00 €uros.

4. Demande de subvention pour la lutte anti graffitis

Le Conseil Communautaire sollicite le Conseil Général pour une subvention la plus haute possible pour la lutte anti-graffitis. En 2007 la dépense a été de 41 529,56 €uros et le Conseil Général a subventionné à hauteur de 15 527,40 €uros.

5. Commission consultative de l'environnement de l'aéroport de Paris Charles de Gaulle

Le Conseil Communautaire a désigné Messieurs HUNAULT et AL FANDARI pour représenter les intérêts de la Communauté de Communes.

6. Mise en place du groupe de travail sur la vidéo protection

Ce groupe de travail devra établir pour la fin de l'année un rapport faisant apparaître les besoins dans le domaine de la vidéo protection, proposer des solutions appropriées et établir un programme de réalisation. Monsieur CORMERY représentera la commune de Béthemont-la-Forêt au sein de ce groupe de travail.

Prochaine réunion du Conseil Communautaire est fixé au vendredi 12 décembre 2008 à 19h00 à la Mairie de l'Isle Adam.

INFORMATION SUR LA VIE DU CONSEIL MUNICIPAL

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL
22 mai 2008

11 élus étaient présents.

- **Demande de subvention pour la réfection du lavoir (2ème tranche)**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Général et de la Fondation du Patrimoine pour des travaux estimés à 10 395 €uros T.T.C afin de poursuivre la restauration du lavoir. Cette subvention s'élève à 80% du montant des travaux H.T.

- **Fixation du prix de la cantine pour l'année scolaire 2008/2009**

Compte tenu de l'augmentation de 2,5 % que le prestataire de service compte appliquer à compter du 1er septembre 2008.Le Conseil Municipal a approuvé une augmentation de 2 % des tarifs de la cantine à compter du 1er septembre 2008.

- **Fixation du prix des concessions du cimetière communal**

Le Conseil Municipal à approuvé à l'unanimité le nouveau tarif des concessions du cimetière communal à compter du 1er septembre 2008, soit pour une concession de 15 ans 100,00 €uros. pour une concession de 30 ans 170,00 €uros. pour une concession de 50 ans 310,00 €uros.

RESUME DU CONSEIL MUNICIPAL
14 juin 2008

9 élus étaient présents.

- **Modification des statuts du R.P.I**

Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité les nouveaux statuts du R.P.I qui donne au syndicat les compétences dans le domaine du transport scolaire et périscolaire.

- **Plan d'alignement de la ruelle du Pressoir**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité autorise Monsieur le Maire à lancer la procédure pour réaliser le plan d'alignement de la ruelle du Pressoir.

- **Position du Conseil Municipal sur le droit de préemption de la parcelle B 791**

Après une présentation du dossier le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'exercer son droit de préemption sur cette parcelle appartenant à l'ONF située à l'entrée de la rue de la Forge.

- **Désignation des Membres de la commission des impôts directs**

La direction des services fiscaux a demandé à la commune de Béthemont-la-Forêt d'établir une liste de 12 représentants titulaires et 12 représentants suppléants représentative de la commune pour siéger à cette commission. Monsieur le Maire propose une liste de 24 personnes au Conseil Municipal qui l'approuve à l'unanimité

INFO TRAVAUX

Travaux d'assainissement

En avril 2007 nous vous indiquions que les communes de Béthemont-la-Fotêt et de Chauvry s'étaient regroupées pour réaliser des études complémentaires demandées par le Conseil Général afin de réaliser une étude comparative détaillée des trois scénarios envisagés, qui étaient :

- La réalisation de deux stations d'épuration communales.
- Le raccordement des deux communes au réseau d'assainissement des communes voisines.
- La réalisation d'une station d'assainissement intercommunale Béthemont-la-Forêt-Chauvry.

Le 10 avril dernier il s'est tenu une réunion à la salle des fêtes de Chauvry en présence de Monsieur Jean Pierre BARENTIN Conseiller Général du Canton et l'ensemble des élus des deux communes pour faire une rétrospective du dossier assainissement afin que les nouveaux élus puissent appréhender ce dossier. A l'occasion de cette réunion du bureau d'études SETEGUE a présenté ses conclusions sur l'étude comparative qui lui avait été commandé.

L'hypothèse de réaliser deux stations communales est rédhibitoire du fait des exutoires des effluents traités (ru de Lavoir et ru des Glaises) qui nous obligerait réglementairement à réaliser un traitement des eaux usées poussé et compte tenu de la petite taille de nos stations elles ne nous permettraient pas d'obtenir les performances épuratoires exigées.

Pour les solutions préconisant le raccordement aux stations d'épuration existantes nous n'avons pas de contraintes réglementaires liées à la gestion d'une station d'épuration mais des contraintes techniques importantes à respecter pour le raccordement aux stations existantes, nous n'aurons pas la maîtrise de l'évolution de la redevance et un coût des travaux plus élevés.

La solution de réaliser une station d'épuration intercommunale avec une infiltration des eaux épurées permettrait de maîtriser les travaux et leur impact financier, il reste toutefois à demander l'avis d'un hydrogéologue concernant les éventuelles pollutions des zones de captage d'eau potable. L'implantation de cette station se ferait sur le territoire de la commune de Chauvry à l'intersection de voies départementales D3 et D 44. Le coût de cette solution semble la moins cher.

Par ailleurs le 20 mai dernier il s'est déroulé une réunion avec les élus des deux communes et l'ensemble de nos partenaires financiers. A l'issue de cette réunion nous avons choisi de retenir la solution de la station intercommunale qui semble être la plus appropriée. Le Conseil Général doit nous remettre avant le mois de septembre une feuille de route nous indiquant les prochaines étapes de ce dossier.

Travaux ruelle du Pressoir

Dans le « Regard Béthemontois » de décembre 2007 nous vous indiquions que les travaux de la ruelle du Pressoir ne pouvaient être entrepris suite à une absence d'unanimité des riverains sur l'emprise de cette voie. Par ailleurs Monsieur CORMERY avait indiqué que ce serait à la nouvelle équipe de réaliser un plan d'alignement.

Aussi lors du Conseil Municipal du 14 juin 2008 sur proposition de Monsieur DAGONET les élus l'ont autorisé à lancer la procédure pour établir le plan d'alignement de la ruelle du Pressoir, qui est la première étape avant de pouvoir réaliser les travaux de voirie. Un plan d'alignement fixe les limites du domaine public routier et des propriétés riveraines. Ce plan d'alignement sera soumis à enquête publique durant le mois de septembre 2008 pendant quinze jours.

Une information précisant les dates de l'enquête publique et les jours où un commissaire enquêteur recevra les Béthemontois qui souhaitent s'exprimer à ce sujet sera adressé personnellement à chaque riverain de la ruelle,ainsi que par voie d'affichage sur la commune et par voie de presse. A la suite de cette concertation Monsieur le commissaire enquêteur remettra son rapport à Monsieur le Maire qui présentera le plan d'alignement avec les conclusions de l'enquête au Conseil Municipal pour délibération.

Nous espérons pouvoir approuver le plan d'alignement de cette ruelle au début du mois de novembre et entreprendre à la suite les travaux de voirie.

LES ACTIVITES DU C.C.A.S

Sortie annuelle des Aînés de Béthemont-la-Fôret

Ah ! Quelle belle journée ! Ah ! Quelle belle journée ! Ah ! Quelle belle journée!
D'abord il a fallu se lever de bonne heure ce mercredi 18 juin pour être à 9h30 sur la place de la pompe.
Monsieur le Maire, un Adjoint, des Conseillères, sont là pour nous accueillir. Certains sont arrivés en avance, d'autres à l'heure et d'autres presque en retard (Et pas des moindres) On leur pardonne !!
Tout le monde est là, le covoiturage s'installe et c'est le grand départ pour la Roche-Guyon aux confins du Val d'Oise.

Parking, petite marche et nous voilà tous réunis devant les grilles du Château.
Les problèmes de billetterie étant réglés, une très gentille et savante guide nous invite à commencer la visite. Depuis la Cour D'honneur on découvre un grand mur blanc taillé dans la pierre qui est surmonté d'un donjon raccourci de plusieurs mètres qui a 800 ans environ. Il est aussi vieux que nous tous réunis.

La guide nous explique que ce donjon, cette tour, a été construit par Guy Sir de la Roche pour contrôler les aller et venus sur le chemin de la Normandie. Nous entrons dans la partie la plus ancienne du Château (1400 environ). Des herses meurtrières, des assommoirs, des mâchicoulis que des réjouissances de ce genre.
Nous pénétrons ensuite dans des parties plus récentes, style classique. On y voit de beaux plafonds peints avec la devise de la Rochefoncault « c'est mon plaisir », c'était le notre aussi !
De mariage en mariage le domaine des Sirs de la Roche est devenu le Duché-pairie des « De la Rochefoucault » qui en sont toujours propriétaires. Aujourd'hui par un bail emphytéotique le conseil Général du Val d'Oise en est locataire. Il n'y a presque plus de meubles, tout a été vendu. Cependant il reste une chambre à coucher dont un lit bizarrement petit. La guide nous apprend que de ce temps là, nos ancêtres ne dormaient que plus ou moins assis dans le lit, car le fait d'être allongé était synonyme de mort.

Même qu'un serviteur restait assis dans la chambre pour surveiller le sommeil des maîtres !
Mourir au lit, sans sacrement, était la pire des choses qui puisse leur arriver. Plus de livres non plus dans la bibliothèque, tout a été vendu.
Il était temps que l'on vienne visiter avant qu'il n'y ait plus rien. Il reste tout de même 4 magnifiques tapisseries de haute lisse (réintégrées récemment). La tenture d'Esther avec son tonton Mardochée.
Le plus dur nous attendait, grimper en haut du donjon. Seuls les plus alertes s'y sont collés. C'est pas fait pour les vieux !!
240 marches inégales, hautes, malaisées, taillées dans la roche. Enfin, essoufflés, fatigués, jurant de ne plus recommencer, nous avons récolté le fruit de nos longs et pénibles efforts. Une vue magnifique sur la Seine méandreuse et le paysage somptueux qui la borde dans son lit. Pour nous humilier, la guide, sémillante jeune femme, nous a dit qu'elle faisait ça 3 fois par jour !! (monter l'escalier s'entend)
Eh ! On n'a pas le même âge !! La descente se fait avec grande prudence et nous retrouvons nos congénères qui nous attendent sagement dans l'entrée au pied de l'escalier monumental. Il est midi, bien sonné. Nous avons faim !!
Le restaurant « Les rives de la Seine » nous attend. Belles nappes, belles serviettes en tissus, deux verres et trois couverts ! Une fois les médicaments pris nous pouvons manger. Repas de qualité servi par de très gentilles serveuses aux petits soins pour nous. Consommation de vin limitée pour cause d'alcoolémie au volant et la tempérance bien connue des anciens. En terrasse surprise ! deux couples de Béthemontois sont attablés. Le Val d'Oise est petit.
Comme prévu au programme, promenade digestive sur les berges de la Seine. Pour terminer, visite du verger-potager. Vu d'en haut, du haut de la Tour, c'est très joli, bien dessiné, ça a l'air pas mal. Vu de près, c'est comme les filles de St Gervais. Il y a du travail et les deux malheureux jardiniers qui s'éreintent n'en viennent pas à bout.

Fin de cette belle journée marquée par la sincère convivialité de tous les participants.
Hélas, il nous faut se séparer. Monsieur le Maire reçoit les compliments de tous, pour l'organisation de cette sortie. Je l'ai particulièrement remercié pour le beau temps dont nous avons tous profité et a fait de cette journée une réussite totale.
Je ne voudrais pas être à la place des anciens qui ne sont pas venus et n'ont pas fini de regretter de ne pas avoir été du voyage à la Roche-Guyon !!
Inoubliable ! Au nom de tous, merci à la municipalité et aux autres aussi !!

Jean Pierre et Françoise CHAUDUN
Tous deux anciens de Béthemont-la-Forêt débutants

La kermesse des écoles du R.P.I

La kermesse des écoles de Béthemont et Chauvry a eu lieu le samedi 24 mai à la salle des fêtes de Chauvry. Tous les parents se sont mobilisés pour qu'elle soit réussie.

Le matin le soleil était parmi nous et a permis aux enfants de profiter des différents stands : chamboule tout, jeu du serveur, course aux obstacles, poney ... Une maman a également réalisé une exposition-vente d'objets artisanaux dont les gains ont été reversé à l'école.
A 13h, les merguez prêtes, tout le monde s'est attablé autour d'une grande table dressée dans le jardin.

Le repas fut très convivial !

Hélas, l'après-midi, la pluie s'est invitée mais n'a pas réussi à gâcher la fête. Heureusement, les enfants ont pu profiter à l'intérieur de « LA CONTERIE » (activité organisée par l'association ABC loisirs & jeunesse). Sous le préau, petits et grands se sont mesurés dans des Duels sur Wii-fi et à l'abri d'un barnum ils ont pu participer au tournoi de Ping-Pong. Quelques courageux ont continué à jouer au basket sous la pluie.

La journée s'est terminée par le tirage de la tombola.

Soirée de fin d'année

Le jeudi 26 juin, les enseignants ont invité tous les élèves, leurs familles et les représentants du R.P.I. à venir visionner le film de la classe transplantée.

Avant de débuter la soirée, Messieurs DAGONET et DELIGNIERES, Maires de Béthemont-la-Forêt et de Chauvry, ainsi que les responsables du R.P.I., ont félicité les 7 élèves de CM2 qui partent en 6ème et leur ont offert à chacun un dictionnaire, qui, nous l'espérons, leur sera utile pour leurs études futures.

M. MABILEAU, directeur de l'école de Béthemont, a voulu avec son équipe remercier M. Daniel BONNIN pour avoir réalisé, avec patience et après de multiples difficultés, le montage du film de la classe transplantée.
Le film a permis aux parents de découvrir le site exceptionnel du Pradet dans lequel leurs enfants se sont épanouis pendant 6 jours.

Ensuite, les parents ont tenu à remercier Mme Sylvie PIOT (ATSEM en maternelle depuis 18 ans), M. Patrick MABILEAU (directeur et coordinateur du RPI depuis 3 ans) et M. Stéphane HARZIC (enseignant en classe de GS/CP/CE1 cette année) pour leur travail auprès des enfants. Tous trois nous quittent pour s'orienter vers de nouveaux projets professionnels.

Mme Aurélie FERRY, enseignante en maternelle depuis 4 ans, prendra le poste de Directeur et Coordinateur à la place de M. MABILEAU. Mme Céline NOUET, actuellement en congé maternité, reprendra en septembre son poste à Chauvry.

Les parents d'Elèves et l'Equipe Pédagogique

VIE LOCALE

Le Feu de la Saint Jean

Petit rappel sur une tradition Catalane !

Le feu de la Saint Jean est une tradition typiquement Catalane. Il s'agit d'une soirée de fête qui se déroule une fois par an, le 23 juin, le jour du solstice d'été. La flamme du Canigou symbole de la Saint Jean en Catalogne, est avant tout un message de fraternité et d'amour...

A l'heure où l'obscurité descend sur le terrain communal les Béthemontois se sont rassemblés à l'invitation de l'Association des Amis de Béthemont et de la Municipalité autour d'un bûché. Petits et grands ont attendu que le soleil se couche pour allumer ce bûcher

Après quelques minutes d'hésitation le bûcher s'est embrasé pour le plus grand plaisir des personnes présentes.
A cette occasion il a été dégusté autour du feu des pâtisseries accompagnées du verre de l'amitié dans une ambiance conviviale.

Plus tard dans la soirée un magnifique feu d'artifice a été tiré dans le ciel clément de Béthemont-la-Forêt avant que les participants à cette manifestation regagnent leur domicile les yeux pleins d'étoiles.

Vie associative de Béthemont-la-Forêt

L'Association des Amis de Béthemont-la-Forêt nous propose par l'intermédiaire de notre ami Guy Dubois de venir ou revenir assister a la phase finale de l'extraction du miel.

Pour compléter notre connaissance sur le monde des abeilles, Guy nous expliquera l'organisation d'une ruche, avec sa reine et la vie sociale de toute une colonie qui compose un essaim d'abeille.

Pour terminer cette animation, Guy fabriquera devant nous des sujets divers : bougies, ruches, animaux... à partir de la cire d'abeille.

Notre rendez-vous est fixé dans la cour de la cantine de notre école le :

Dimanche 7 septembre 2008 à 10h30

A la suite de cette activité, nous vous proposons sous le préau de l'école, un buffet campagnard avec apéritif, vin, café.

Menu adulte : 10 euros
Menu enfant – de 12 ans : 6 euros

Merci de vous inscrire avant le 19 juillet 2008 pour l'organisation de cette activité

Pour tous renseignements et inscriptions prendre contact avec :

Jean Christian LAUZERET Tél : 01 34 69 45 86
Gilles POTIER Tél : 01 34 69 38 53

A bientôt
Les Organisateurs

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES

Si vous le souhaitez, pendant votre absence estivale, la gendarmerie assurera des passages fréquents à votre domicile. Ce service gratuit vous permettra de partir en vacances plus sereinement.
A cette fin, vous voudrez bien remplir, très lisiblement, la fiche de renseignements ci-dessous et la déposer sous pli fermé en Mairie au moins 5 jours avant votre départ. La fiche sera transmise à la gendarmerie.

IDENTIFICATION DU REQUERANT

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe domicile : .....Téléphone portable : .....

Date de départ : .....Date de retour : .....

LIEU DE CONTACT PENDANT VOTRE ABSENCE

Adresse : .....

Téléphone : .....

TIERS A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT

Nom, Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone fixe domicile : .....Téléphone portable : .....

Date de départ : .....Date de retour : .....

OBSERVATIONS PARTICULIERES

.....

.....

☐ Alarme ☐ Pièges ☐ Animaux ☐ Chiens ☐ Chats ☐ Autres.....

Société de télésurveillance : .....

Adresse complète : .....

Téléphone : .....Télécopie : .....

☐ J'autorise
☐ Je n'autorise pas

} La gendarmerie à pénétrer sur ma propriété pour en faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur de l'habitation en cas de constatation d'un fait.

Je reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière, ni la responsabilité de la commune, ni celle de la gendarmerie en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers.

Fait à : .....le : .....Signature :

Le Lave Sabots

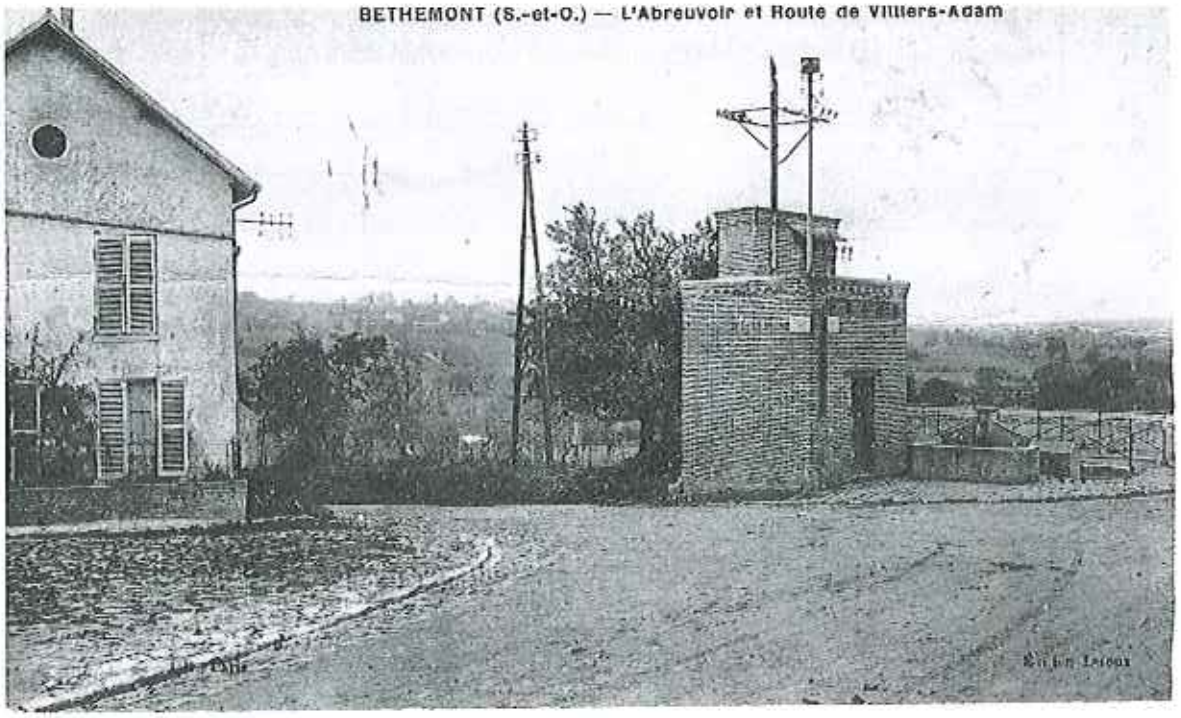

Hier

Aujourd'hui